



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E156044

VALABLE JUSQU'AU 22/03/2024

ÉDITÉ LE 24/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 22/01/2008

Forme juridique : SARL

Capital : 83 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHAMBERY

Siret : 502 084 312 00029

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés : 30 377

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 145591332

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 145591332

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : LES AROLLES

904 RUE DES COLOMBIERES
73700 BOURG ST MAURICE

Téléphone : 09 53 45 29 97

Portable : 06 08 78 38 01

Site Internet : www.menuiserielesarolles.fr/

E-mail : administratif@les-arolles.fr

Responsabilité légale :

POCCARD CHAPUIS MAXIME CO-GÉRANT / POCCARD CHAPUIS HUBERT
CO-GÉRANT

Effectif moyen : 16

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301 PROB	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	23/03/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	23/03/2023
o Fenêtres de toit	23/03/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	23/03/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	23/03/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	23/03/2023
o Isolation des combles perdus	23/03/2023
o Isolation des planchers bas	23/03/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE GRENOBLE
8, RUE ETIENNE FOREST
B.P. 298
38009 GRENOBLE CEDEX 01

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.